

LETTRE OUVERTE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Préserver la vision des aînés

Alors que près de 85 % des optométristes menacent de se retirer du Régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ), il devient urgent que l'Association des optométristes du Québec (AOQ) et le gouvernement Legault trouvent une entente. Sans cela, les aînés risquent de perdre un accès vital à des soins oculaires adaptés.

En 2040, l'AOQ peut estimer que 75 % de la clientèle des optométristes sera constituée de personnes âgées de 65 ans et plus. Cette projection repose sur l'augmentation de la proportion des aînés au Québec, qui passe de 20 % de la population en 2021 à 25 % en 2040. Cette situation met en lumière l'importance de maintenir une couverture adéquate pour les soins optométriques, afin d'éviter une surcharge du système de santé et de garantir un accès équitable à ces services essentiels pour les aînés.

Sans le maintien d'une couverture adéquate, le recours aux examens visuels annuels, qui est recommandé par l'AOQ pour les personnes de 65 ans et plus, pourrait diminuer, ce qui compromettrait à terme la santé visuelle des aînés. Sachant que l'AOQ souligne que la prévention repose avant tout sur des examens réguliers de la vue, le fait de décourager les aînés de suivre ces consultations, en les obligeant à assumer les frais, pourrait entraîner une détérioration progressive de leur vision.

Paul-René Rov

Président provincial de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)